

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

1/11  
Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE  
**Code du produit (UVP)** 79386508, 80910347  
**Numéro de la FDS** 102000019662  
**No. d'Enregistrement PCP** 24458

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Fongicide  
**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada  
**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)** 1-800-334-7577  
**Numéro de téléphone pour des informations sur le produit** 1-888-283-6847

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### || Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Cette matière n'est pas dangereuse selon les critères de la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux.

#### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

2/11  
Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Fosétyl Aluminium	39148-24-8	80.0
(Polyéthylèneéthoxy)éthanol	68412-54-4	5.2
Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé	68512-34-5	4.4
Nonylphénol éthoxylé	68412-54-4	1.0

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Les symptômes suivants peuvent apparaître : Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement** Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.

### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

<b>Appropriés</b>	Mousse, Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO2)
<b>Inappropriés</b>	Jet d'eau à grand débit

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

3/11  
Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de phosphore
<b>Conseils aux pompiers</b>	
<b>Équipements de protection particuliers des pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
<b>Information supplémentaire</b>	Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Limiter l'épandage des fluides d'extinction.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Non applicable
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Non applicable
<b>Explosivité</b>	Donnée non disponible

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eviter toute formation de poussière. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Après le nettoyage décontaminer les outils et l'équipement.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

**Référence à d'autres rubriques** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

4/11  
Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.  
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Fosétyl Aluminium (Respirable.)	39148-24-8	1 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Fosétyl Aluminium (Fraction respirable.)	39148-24-8	1 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
Fosétyl Aluminium (Fraction respirable.)	39148-24-8	1 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Fosétyl Aluminium (Poussière.)	39148-24-8	20 mg/m <sup>3</sup> (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Fosétyl Aluminium (Poussière.)	39148-24-8	10 mg/m <sup>3</sup> (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Fosétyl Aluminium	39148-24-8	5 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

#### Contrôles de l'exposition

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

5/11  
Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.
<b>Protection des mains</b>	Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
<b>Mesures générales de protection</b>	Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	gris à brun
<b>Etat physique</b>	granulés secs fluides
<b>Odeur</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	3.0 - 4.0 (5.0 %)
<b>Viscosité, cinématique</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Non applicable
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Non applicable
<b>Densité</b>	Donnée non disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	0.45 - 0.56 g/ml (non tassé)
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable
<b>Point d'ébullition</b>	Non applicable
<b>Point de fusion / congélation</b>	Non applicable
<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

6/11  
Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

---

<b>Température de décomposition</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Non applicable
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Non applicable
<b>Explosivité</b>	Donnée non disponible
<b>Taille des particules</b>	Donnée non disponible
<b>Autres informations</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

---

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

<b>Décomposition thermique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe. Exposition à l'humidité.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides forts, Des bases fortes, Oxydants forts, Agents réducteurs forts
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

---

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Voies d'exposition</b>	Contact avec les yeux, Absorption par la peau, Ingestion, Inhalation
<b>Effets immédiats</b>	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

7/11  
Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

<b>Œil</b>	Provoque irritation, rougeur.
<b>Peau</b>	Nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer irritation, rougeur, tuméfaction.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	Peut irriter les voies respiratoires supérieures. Nocif par inhalation.

### Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	DL50 (mâle/femelle combinés Rat) 2,860 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	CL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 5.0 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme de poussière.
<b>Toxicité cutanée aiguë</b>	DL50 (Lapin) > 2,020 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (Lapin)
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritation légère des yeux. (Lapin)
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peau: Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Fosétyl Aluminium : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

### Evaluation de la mutagénèse

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### ACGIH

Fosétyl Aluminium	39148-24-8	Group A4
-------------------	------------	----------

### NTP

Aucun(e).

### IARC

Aucun(e).

### OSHA

Aucun(e).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

8/11  
Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aigue concernent la(les) matière(s) active(s).

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité pour les poissons</b>	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) > 120 mg/l Durée d'exposition: 96 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 37 mg/l Durée d'exposition: 48 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
<b>Toxicité des plantes aquatiques</b>	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) 27.7 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
<b>Biodégradabilité</b>	Fosétyl Aluminium: rapidement biodégradable
<b>Koc</b>	Fosétyl Aluminium: Koc: 0.1
<b>Bioaccumulation</b>	Fosétyl Aluminium: Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Fosétyl Aluminium: Extrêmement mobile dans le sol
<b>Information écologique supplémentaire</b>	Pas d'autre effet à signaler.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques. Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marée des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

9/11

Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

---

### RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois. Vider le récipient totalement dans l'équipement de l'application, puis éliminer le récipient ou dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou par autres procédures approuvées par les autorités nationales, provinciales et fédérales. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

---

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cet article n'est pas classé comme matière dangereuse au sens des réglementations pour le transport national et international.

Freight Classification: INSECTICIDES OR FUNGICIDES, N.O.I., OTHER THAN POISON

---

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**No. d'Enregistrement PCP** 24458

#### ARLA Information:

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

10/11  
Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

**Mention d'avertissement:** Attention!

**Mentions de danger:** Poison.  
Attention!  
Provoque une irritation des yeux.

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

#### Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation mondiale de la Santé
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies

#### NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1      Inflammabilité - 0      Instabilité - 0      Autre - aucun(e)

#### HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1      Inflammabilité - 0      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Sections de la FDS mises-à-jour : Section 2 : Identification des dangers. Section 3 : Composition/Informations sur les composants. Section 15: Informations réglementaires. Mise à jour rédactionnelle.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## ALIETTE® WDG SYSTEMIC FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000019662

11/11

Date de révision: 04/13/2020  
Date d'impression: 04/14/2020

---

**Date de révision:** 04/13/2020

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.